

Ce jour hui cinq germinal cinquieme année républicaine
à une heure après midi pardevant moi jacques françois joseph
lefebvre agent municipal de wizermes est comparu en la maison
Louis Joseph dufay cultivateur à wizermes lequel assisté de
jean baptiste delvare cultivateur agé de trente huit ans et de
catherine josephe pichon agée de vingt un an accomplis domiciliés
~~déclaré que~~ tous à wizermes a déclaré à moi agent municipal
que mariane josephe obert son épouse en légitime mariage
est accouchée à une ^{heure} et demie la nuit d'un enfant mâle

qu'il m'a présenté et auquel il a donné le prénom de françois
joseph, d'après cette déclaration que les assistans ont certifié
conforme à la vérité et la représentation qui m'a été faite de
l'enfant denommé, j'ai rédigé, en vertu des pouvoirs à moi délégués
le présent acte que ni le père ni les assistans n'ont signé ayant
déclaré ne savoir écrire de ce interpellés
fait en la maison commune de wizermes jour, mois et an que
dessus.

Ce jour hui cinq germinal cinquieme année républicaine
à une heure après midi pardevant moi jacques françois joseph
lefebvre agent municipal de wizermes est comparu en la maison
Louis Joseph dufay cultivateur à wizermes lequel assisté de
jean baptiste delvare cultivateur agé de trente huit ans et de
catherine josephe pichon agée de vingt un an accomplis domiciliés
~~déclaré que~~ tous à wizermes a déclaré à moi agent municipal
que mariane josephe obert son épouse en légitime mariage
est accouchée à une heure et demie la nuit d'un enfant mâle
qu' il m' a présenté et auquel il a donné le prénom de françois
joseph, d'après cette déclaration que les assistans ont certifié
conforme à la vérité et la représentation qui m' a été faite de
l' enfant denommé, j ai rédigé , en vertu des pouvoirs à moi délégués
le présent acte que ni le père ni les assistans n' ont signé ayant
déclaré ne savoir écrire de ce interpellés

fait en la maison commune de wizermes jour, mois et an que
dessus

j:fj: lefebvre